

Défis et enjeux pour les professionnel-le-s confronté-e-s à des demandes de suicide assisté en établissements pour personnes âgées.

Dolores Angela Castelli Dransart, PhD, Professeure, Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR), Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO).

En Suisse, les personnes qui prêtent leur concours à quelqu'un qui envisage de se suicider ne sont pas punissables pénalement si leurs motifs ne sont pas égoïstes. Depuis quelques années, les associations d'aide au suicide peuvent assister des personnes âgées institutionnalisées dans certains cantons à certaines conditions. Dès lors, les professionnel-le-s, tout en ne concourant pas directement à l'acte, sont confronté-e-s à des questions inédites aussi bien au niveau relationnel qu'organisationnel. La communication présentera quelques résultats d'une étude qualitative menée auprès de 40 professionnel-le-s de la santé et du social. En particulier seront abordés les questions du positionnement professionnel et quelques enjeux relationnels ou organisationnels en lien avec le processus de l'assistance au suicide en milieu institutionnel.